EN CAS DE DIVERGENCE, DOIS-JE SUIVRE L'AVIS LE PLUS SIMPLE OU LE PLUS PRUDENT ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Annulatifs du jeûne




En cas de divergence, dois-je suivre l'avis le plus simple ou le plus prudent ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.





Question :
Il y a des divergences sur certaines questions parmi les choses qui rompent le jeûne. Que m'est-il obligatoire de faire en cas de divergence entre les savants ? M'est-il permis de faire ce qui est le plus simple et le plus doux pour ma situation ?

Réponse :

Le mieux est de faire ce qu'il y a de plus prudent. Tu prends le plus prudent parmi les avis. Le Prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : « **Quiconque se prémunit contre les choses ambiguës met sa religion et son honneur à l'abri.** ». Prends donc l'avis le plus prudent dans les questions sujettes à divergence. Le Prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : **« Délaisses ce qui t'inspire du doute pour ce qui ne t'en inspire pas. »**. Prends donc l'avis le plus prudent, si ceux qui l'ont prononcé font partie des savants. Mais s'ils ne font pas partie des savants ou que ce sont des *mouta'alimin*(qui prétendent avoir de la science alors qu'ils n'en ont pas), alors leurs avis n'est pas pris en considération.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

 Traduit et publié par an-nassiha.com